



EDITORIAL

10 ANS DÉJÀ !

L'Association BPCO a engagé son combat contre la Broncho Pneumopathie Chronique obstructive (BPCO) il a y 10 ans cette année. En mai 2003 très précisément, des médecins pneumologues issus de divers horizons professionnels ont décidé de se mobiliser pour informer et éduquer par des campagnes de dépistage sur cette maladie qui agit sournoisement et en silence.



Cette mobilisation a porté ses fruits. Aujourd'hui, 1 350 professionnels de santé nous ont rejoint pour mener la bataille, et surtout plus de 1 200 patients atteints de BPCO ont adhéré à notre association au fil des mois et des années. Notre journal et notre site Internet ont rendu compte des principales actions menées par l'Association BPCO pour sensibiliser nos concitoyens sur l'ampleur de ce fléau de santé publique. Notre association est également active auprès des pouvoirs publics pour demander que des mesures soient prises pour endiguer son extension.

Mais cette épidémie moderne qu'est la BPCO, qui trouve sa cause première dans le tabagisme, ne recule pourtant pas, ni en France, ni dans le monde, malgré les efforts permanents déployés par les professionnels de santé et par les autorités sanitaires.

Les gouvernements successifs de ces 10 dernières années ont adopté des mesures fortes contre le tabagisme. Malgré cela, les derniers constats sont sévères : le tabagisme n'est pas en recul en France. Il progresse même, en particulier chez les jeunes et les femmes. Ce contexte général, qui n'incite pas à l'optimisme, nous encourage à poursuivre notre action entamée en 2003.

Les 6^{èmes} Rencontres qu'organise l'Association BPCO au Sénat le 7 novembre prochain, auront pour thème cette année : « le malade BPCO, acteur de sa santé : une nécessité mais quelle réalité ? »

Une occasion de débattre sur les moyens mis en oeuvre pour respecter les droits des malades, la part d'implication des patients dans la prise en charge de leur maladie, mais aussi la façon de concilier vie professionnelle et BPCO, que ce soit pour les malades ou l'entourage aidant. Nous présenterons également un outil de suivi de la BPCO mis à disposition des malades pour leur permettre d'avoir un rôle encore plus actif. Cet outil a pour objectif d'aider le malade BPCO par un suivi personnalisé dans la prise en charge de sa maladie pour une meilleure qualité de vie.

Nous comptons sur vous pour faire de cette matinée au Sénat un franc succès. Au cours de ces 10 dernières années, les associations de patients ont pu et su faire entendre leurs voix dans les différentes structures et institutions qui ont en charge de les soigner. Ils sont devenus des interlocuteurs à part entière, qu'il faut savoir écouter pour relever les nombreux défis de santé publique.

La BPCO figure toujours au nombre de ces défis et notre association entend bien y prendre sa part.

Dr Yves Grillet
Président de l'Association BPCO

Éditeur : Association BPCO - 115 rue Saint Dominique - 75 007 Paris
site : www.bpcO-asso.fr

Directeur de la publication : Yves Grillet

Rédacteur en chef : Daniel Piperno

Rédaction : Jean-Jacques Cristofari

Secrétaire de rédaction : Michèle Boivin

Réalisation graphique : Trait de marque Paris

Impression : Graphoprint

La télémédecine au service des maladies chroniques

Depuis cette année, l'assurance-maladie a mis en place la télésurveillance pour les malades souffrant d'apnée du sommeil. Une première en France, qui, à l'aide des technologies modernes de communication, devrait préfigurer une meilleure prise en charge des malades atteints de pathologies chroniques à distance. Demain, les malades BPCO pourraient également bénéficier de tels outils. Des projets de télé-suivi sont en cours.

En janvier dernier, un arrêté¹ publié par le ministère des Affaires sociales et de la Santé a considérablement modifié les conditions de prise en charge des appareils à pression positive continue (PPC) utilisés pour le traitement des apnées du sommeil. Il va également révolutionner l'utilisation que font les patients concernés de leur appareil. Sans entrer dans le détail d'un texte complexe, soulignons simplement que pour bénéficier de la prise en charge de leur dispositif médical, les malades apnéiques devront à l'avenir justifier d'une utilisation minimale de leur PPC, soit au moins 3 heures par 24 heures pendant au moins 20 jours par mois.

Pour vérifier que cette durée minimale est bien respectée, l'appareil utilisé la nuit par le malade apnéique devra être équipé d'une technologie qui permettra de transmettre à distance les mesures enregistrées lors de son utilisation. Cet enregistrement par la machine du temps exact durant lequel un malade apnéique utilise son masque la nuit existe de longue date.

Suivi à distance

Lors des visites habituelles du prestataire de matériel médical au domicile du patient, les données enregistrées sont généralement récupérées et retransmises au médecin. Elles permettent ainsi au médecin de vérifier si le malade suit correctement son traitement et au besoin de le convoquer pour faire un point.

Avec les nouvelles obligations fixées par l'arrêté, à compter le 1^{er} octobre 2013, les malades apnéiques qui recevront un nouvel appareil à PPC verront ce dernier équipé d'un modem destiné à transmettre les données enregistrées durant leur sommeil. Tout le parc des 600 000 patients apnéiques équipés en France à ce jour devra d'ici fin 2015 être mis aux normes pour cette télé-transmission.

Ainsi la France, qui s'est lancée dans la télémédecine sous l'impulsion de la loi Hôpitaux, Patients, Santé, Territoires, votée en juillet 2009, va ouvrir une nouvelle page dans l'histoire des innovations technologiques appliquées à la santé. Avec l'arrêté de janvier 2009, la télé-observance des malades devient une réalité. Certes, des associations de malades et de prestataires de santé à domicile ont fait appel au Conseil d'Etat pour qu'il censure

Le pharmacien, partenaire de santé... p.2

Emphysème : est-ce une BPCO ?... p.2

6^{èmes} Rencontres de l'Association BPCO... p.3

La BPCO, un fantastique défi de santé publique... p.3

EDUK'BPCO.com : un nouveau service de l'Association BPCO... p.4

le texte jugé trop « liberticide » et les débats sont loin d'être clos. Mais cette surveillance à distance par des moyens modernes de télécommunications présente aussi des avantages certains, dont celui, pour les médecins, de pouvoir s'assurer à distance de l'efficacité d'un traitement et de corriger rapidement d'éventuels écarts.

Meilleure prise en charge

Le patient devra accepter ce type de suivi afin que cette télé-observance prenne tout son sens et ne soit pas une atteinte à sa vie privée. Les données de santé devront être protégées et le secret médical devra couvrir les informations relatives aux patients qui circuleront entre son domicile et l'assurance-maladie en transitant par le fabricant et le prestataire.

Le suivi des malades apnéiques s'opère également par d'autres canaux. Depuis plus de 2 ans, une étude scientifique, dénommée OPTISAS, dont les promoteurs sont des médecins, explore de nouvelles voies de prise en charge à domicile des malades apnéiques. Deux études, incluant un nombre important de patients, vont ainsi analyser l'intérêt du télé-suivi respectivement sur l'observance au traitement et sur la pression artérielle des patients. Au centre du dispositif, le patient est équipé de capteurs d'oxymétrie, de pression artérielle et d'un système de tablette pour transmettre les données enregistrées. L'objectif est d'éviter des hospitalisations coûteuses, mais avant tout d'assurer une plus grande efficacité du traitement par un meilleur suivi des malades chroniques pour améliorer leur qualité de vie. De nombreuses applications voient quotidiennement le jour sur nos smartphones pour inciter les patients à mieux se prendre en charge. Le télé-suivi et ses applications dans de nombreux domaines devraient permettre de compléter ce qui se fait déjà dans la télémédecine. ●

(1) Arrêté du 9 janvier 2013 portant modification des modalités d'inscription et de prise en charge du dispositif médical à pression positive continue pour le traitement de l'apnée du sommeil et prestations associées au chapitre 1er du titre 1er de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

EN PRATIQUE

Le pharmacien, partenaire de santé

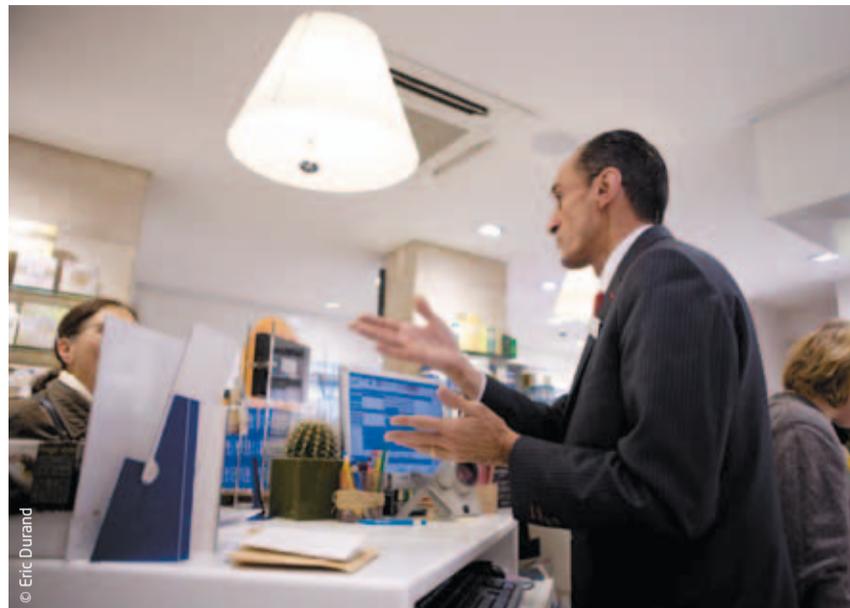
Un nombre croissant de pharmaciens d'officine s'est engagé ces dernières années dans des opérations de prévention ou de dépistage de maladies chroniques. La BronchoPneumopathie Chronique Obstructive en fait partie.

La Journée Mondiale de Lutte contre la BPCO, qui se tient cette année le mercredi 20 novembre, constitue un temps fort au cours de laquelle de nombreuses structures et associations se mobilisent pour sensibiliser les Français, et en particulier les fumeurs, sur les causes et les conséquences de la maladie.

Les pharmaciens d'officine s'associent souvent à cette journée, mais ce temps fort annuel n'est pas le seul pour lequel les officinaux décident de se lancer dans une opération de dépistage d'une maladie chronique. Ainsi, certains pharmaciens participent à diverses campagnes de santé publique et en profitent pour informer leurs clients des dégâts que peut causer une maladie si elle n'est pas identifiée à temps. Ils le font d'autant plus volontiers que la loi Hôpitaux, Patients, Santé, Territoires (HPST) de juillet 2009, les incite à s'engager dans de nouvelles « missions » de prévention (vaccination, nutrition, danger du soleil), de dépistage (hypertension, diabète, asthme etc.) ou encore dans le suivi des malades maintenus à domicile. Le tout en liaison avec les médecins traitants des patients.

Faire mesurer son souffle

Depuis quelques années, en particulier depuis le Plan de santé publique adopté en 2005 et qui comportait un volet spécifique à la BPCO, des pharmaciens se sont mobilisés plus particulièrement pour prévenir cette maladie chronique qui concerne plus de 3 millions de Français. Des études ont ainsi été menées en 2010 en région Languedoc-Roussillon sous l'égide de l'Ordre régional des pharmaciens, présidé par Françoise Radier, pharmacienne à Montpellier. Pas moins de 80 officinaux ont participé à des opérations de dépistage de la BPCO, dont ont bénéficié quelque 550 patients. Sur ce dernier nombre, un bon tiers, après mesure de leur souffle, ont été invités à procéder à des examens complémentaires chez un pneumologue. C'est dire tout l'intérêt qu'il peut y avoir à repérer le plus tôt possible une insuffisance respiratoire. « Il s'agit là simplement d'un dépistage, d'une mise en alerte, d'une sensibilisation aux méfaits de la maladie », note dans ce registre Françoise Radier, pour qui les jeunes pharmaciens s'engageront de plus en plus dans ce type de dé-



© Eric Durand

marche. Tel a été le cas de la région Midi-Pyrénées, où une dizaine de pharmaciens ont participé en 2010 à une opération de dépistage, après une formation sur la mesure du souffle, auprès de 672 personnes présentant des risques, dont 319 ont ensuite fait réaliser une mesure de l'état de leur poumon. La région PACA a également mené des démarches similaires.

Sensibiliser sur la prévention

Plus récemment, en région parisienne, d'autres pharmaciens se sont lancés dans le dépistage précoce de la BPCO. Romain Socquet et Emilie Médico, installés à Vincennes, ont proposé au dernier trimestre de 2011 un dépistage gratuit de la BPCO à tous ceux qui le souhaitaient. Cette opération, qui sera renouvelée du 1^{er} octobre à fin 2013, s'inscrit dans une volonté manifestée par les deux pharmaciens de s'engager dans la prévention des maladies chroniques. « En trois mois, il est possible de sensibiliser nos clients sur l'intérêt de la prévention de la BPCO », indique Romain Socquet, qui a invité les 19 pharmacies de son groupement à se lancer dans la même démarche. Au sein de chaque officine, une salle de dépistage, à l'abri des regards, permet d'effectuer des mesures du souffle en toute discrétion. Si, dans la vitrine d'une pharmacie, une affiche vous y invite, n'hésitez pas à vous faire dépister. ●

SE SOIGNER

Emphysème : est-ce une BPCO ?

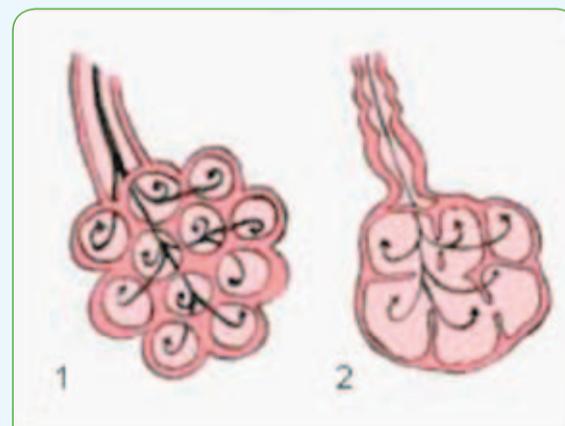
La Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) revêt différentes formes dont l'emphysème pulmonaire fait partie. Sa première cause est le tabac. Cette maladie des alvéoles pulmonaires se manifeste par une gêne respiratoire d'effort qui s'aggrave progressivement.

En temps normal, nos alvéoles se vident complètement de l'air qui les a remplies lors de l'inspiration. Dans l'emphysème, ces mêmes alvéoles se gonflent trop et ne peuvent plus progressivement fonctionner normalement. Autrement dit, les alvéoles pulmonaires connaissent un éclatement avec destruction de leur paroi élastique qui entraîne une impossibilité pour elles de se vider à l'expiration de l'air qu'elles contiennent. Après un certain temps apparaissent ce que l'on nomme des zones ou lésions d'emphysème. Ces zones peuvent se traduire par l'apparition de sortes de « bulles » dans les poumons. Ce type d'emphysème se manifeste après l'âge de 40 ans et s'aggrave avec le degré d'obstruction des bronches.

Au début de la maladie, les symptômes sont parfois peu nombreux. Votre gêne respiratoire s'aggrave progressivement : les efforts seront accomplis au prix d'un essoufflement d'abord léger puis de plus en plus important. Au fur et à mesure que l'emphysème

évolue, l'essoufflement se manifeste pour des efforts de moins en moins importants jusqu'à être ressenti même au repos. Cette gêne respiratoire peut influencer sur des activités normales, comme de se laver, de manger et conduire à une perte d'appétit et de poids. Il existe souvent une importante fonte musculaire rendant encore plus difficile les efforts. D'autres manifestations de la maladie sont possibles, comme une sensation d'oppression thoracique, de fatigue et une toux chronique. Enfin, certaines personnes souffrent d'emphysème causé par un désordre génétique rare appelé déficit en Alpha1-antitrypsine.

Pour détecter un emphysème, il est nécessaire de réaliser une exploration fonctionnelle respiratoire complète au repos qui mesure les débits d'air expiré, et le volume total des poumons, une radiographie thoracique et/ ou un scanner. Une mesure du taux d'oxygène et de gaz carbonique dans le sang est importante de même que des explorations du fonctionnement des poumons à l'effort. Ce bilan est important pour adapter au mieux le traitement à chaque cas. ●



1. Alvéole normale
2. Alvéole avec emphysème

Le tabagisme, première cause de l'emphysème

L'emphysème résulte habituellement de l'exposition à des toxiques provenant des cigarettes mais aussi parfois de causes environnementales telles que la pollution, la poussière, les vapeurs chimiques et les substances irritantes. Cette maladie a récemment emporté le chanteur Georges Moustaki, qui en souffrait depuis plusieurs dizaines d'années. Le premier des traitements contre l'emphysème est l'arrêt total du tabac.

EVENEMENT

6^{èmes} Rencontres de l'Association BPCO

Judi 7 novembre 2013 au Sénat de 9h à 13h
26, rue Vaugirard, 75006 Paris

L'association BPCO a le plaisir de vous inviter à son colloque, dont le thème est cette année : « Le malade BPCO, acteur de sa santé : une nécessité, mais quelle réalité ? »

Ces débats intéresseront toutes les personnes qui souffrent de maladies chroniques et qui souhaitent prendre une part active dans la prise en charge de leur maladie.

Un bilan sera présenté sur les droits des malades, onze ans après le vote de la loi. Des malades viendront témoigner de leur cheminement pour comprendre et accepter la maladie mais aussi l'intégrer dans leur mode de vie. Nous verrons aussi comment concilier BPCO et vie professionnelle, et en particulier, les moyens dont dispose le malade chronique pour se faire accompagner

quand la maladie se déclare. Cette matinée se conclura par une intervention sur les proches des malades qui s'occupent d'eux au quotidien et sans qui le système de santé connaîtrait de graves difficultés.

Découvrez le programme complet sur le site de l'Association BPCO <http://www.bpc-asso.com/> et inscrivez-vous. Le nombre de places est limité et l'inscription pour entrer au Sénat est obligatoire.

Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone au 01 45 03 56 58 ou par mail à l'adresse suivante a.deleuze@ljcom.net



TEMOIGNAGNE

BPCO, il se lance dans la marche nordique
LE MOTEUR D'ALAIN EST LE SPORT

Retraité depuis 10 ans, Alain achève sa vie professionnelle au moment où se manifeste sa BPCO. Il est encore en activité quand il subit une décompensation cardiaque qui le conduira en service de pneumologie avant d'être envoyé, en 2003, au centre de Gravenand, près de St Etienne, un établissement pionnier dans la prise en charge de l'insuffisance respiratoire. Il doit sa BPCO à quarante années de tabagisme assidu, mais également à son environnement de travail. Car Alain, chimiste en laboratoire de recherche durant sa vie active, est en contact avec du chlore gazeux et des solvants qui vont altérer ses poumons. La médecine du travail estimera alors que le temps passé au contact de ces gaz toxiques ne suffisait pas à déclencher une BPCO. La découverte de sa maladie sera tardive. Depuis sa mise à la retraite, il multipliera ses séjours en centre de réhabilitation respiratoire à l'hôpital de la Croix Rousse, à Lyon, ou encore dans la Drôme, au centre de réadaptation cardio respiratoire Dieulefit. En octobre 2012, à la fin de son séjour à la Croix-Rousse, il crée une section de marche nordique adaptée aux personnes malades ou handicapées, soutenue par la ville de Saint Fons. « Il ne fallait pas rester sans rien faire », confie Alain qui partira, une fois par semaine marcher avec une quinzaine de personnes le long du Rhône ou dans des parcs voisins de sa commune. « Il faut absolument bouger », confie encore celui qui pédale 12 kms par jour sur son vélo d'appartement et sort ensuite promener son chien. Comme un vrai sportif, il s'échauffe et ensuite part marcher à son rythme. A 69 ans, malgré sa BPCO, Alain exclut de baisser les bras et de s'installer dans l'inactivité. Grand père, il vit à côté de ses deux petits enfants et entend leur montrer qu'il faut se bouger à tous les âges de la vie.

La BPCO, un fantastique défi de santé publique

Le 13 novembre 2012 se sont tenues au Sénat les 5^{èmes} Rencontres de l'Association BPCO. Au menu des débats, l'état des lieux de la maladie et le bilan des actions entreprises dans la lutte contre la BPCO. Mais aussi les perspectives nouvelles offertes aux malades dans leur prise en charge, notamment dans un parcours de soins élaboré spécifiquement pour eux.

« La BPCO est une épidémie moderne, qui malgré les efforts permanents des professionnels de santé et des pouvoirs publics, ne recule ni dans le pays, ni dans le monde », a indiqué le Dr Yves Grillet, en soulignant « le fantastique défi » que constitue cette maladie : défi pour les patients, mais aussi défi de santé publique. « Nous savons tout, ou à peu près tout, de ce tueur silencieux, qui voit grossir ses effectifs, année après année, en particulier chez les femmes jeunes dont le tabagisme est en progression. » Reste que malgré les efforts engagés par les autorités de santé, la BPCO continue de progresser. « La mobilisation n'est pas totale, mais elle a été importante, a poursuivi le président de l'Association BPCO. Les gouvernements successifs ont adopté des mesures fortes contre le tabagisme : interdiction de fumer dans les lieux publics, sur les lieux de travail, dans les restaurants, augmentation régulière du prix du tabac. Pour autant, les derniers constats sont sévères : le tabagisme, principale cause de BPCO, n'est pas en recul en France. Il progresse même, en particulier chez les jeunes femmes. Dans ce contexte général, qui n'incite pas à l'optimisme, l'association BPCO poursuit son combat entamé en 2003.

Une maladie sous diagnostiquée

Pneumologue, épidémiologiste au département des maladies chroniques et des traumatismes de l'Institut de Veille Sanitaire, le Dr Claire Fuhrman a rappelé que, selon l'OMS, la BPCO constituera la 4^{ème} cause de mortalité en 2030. Elle a souligné qu'en France, la maladie touche 7,5 % de la population adulte (+ de 25 ans) et qu'une grande majorité des malades n'est pas diagnostiquée (trois malades sur quatre), y compris chez les personnes à risque. Plusieurs explications à ce phénomène : « La banalisation des symptômes chez les fumeurs et une méconnaissance du terme BPCO. Seuls 8 % des Français connaissent la signification du terme de BPCO », note la pneumologue. Sur les 148 milliards d'euros remboursés par l'assurance-maladie, les maladies respiratoires représentent une dépense de 3 milliards d'euros, a indiqué le Dr Pierre Gabach, de la direction déléguée à la gestion et à l'organisation des soins à la CNAMTS : elles représentent ainsi le 6^{ème} poste de dépenses, dont le 1^{er} rang est tenu par les pathologies cardiovasculaires (15,5 milliards d'euros). L'aggravation de la BPCO coûte annuellement quelques 887 millions d'euros (chiffres 2009) à la Sécu. D'où l'intérêt d'une bonne prévention des complications de la maladie.

« A l'heure où notre système de santé peine à faire face aux dépenses liées aux maladies chroniques et face au bilan mitigé du plan BPCO initié en 2005, les patients BPCO s'interrogent, a conclu le Dr Yves Grillet : quelle qualité de soins sont-ils en droit d'attendre dans les années à venir ? Quelle réponse efficace l'assurance maladie va-t-elle apporter à leur demande d'une prise en charge adaptée à leurs besoins ? Pour y parvenir, le dialogue entre tous les acteurs de santé et les malades est une voie qui conserve toute son actualité. »

NB : Le compte rendu des 5^{èmes} Rencontres en 2012 est sur : <http://www.bpc-asso.com/>



de g. à dr. : Michel Vicaire, Martial Fraysse, Daniel Piperno, Pierre Louis Druais, Vincent Van Bockstael

ACTUALITÉS

L'ARS Nord-Pas-de-Calais mobilise autour de la BPCO

L'Agence régionale de Santé du Nord-Pas-de-Calais est depuis 2012 et jusqu'en 2016 engagée dans la lutte contre la BPCO et ses conséquences. La région connaît à cet égard une prévalence de cette maladie largement supérieure à la moyenne nationale. Elle a organisé un groupe de travail à cet effet, en mobilisant l'ensemble des acteurs sanitaires de son territoire. L'objectif de ce groupe est de mieux connaître la maladie, d'analyser les parcours de soins des patients, de faire des propositions d'actions et de définir des indicateurs de mise en

oeuvre et de résultats. La prévention et le dépistage, pour lesquels 3000 pharmaciens et 1500 officines se sont engagés aux côtés d'autres professionnels de santé, ont figuré dans les axes d'intervention de l'ARS. En parallèle, la formation et la sensibilisation des professionnels de santé sur le repérage et la prise en charge des personnes malades BPCO ont été renforcées. Les pneumologues sont bien sûr impliqués en tant qu'experts de la maladie. L'offre disponible en matière de réhabilitation respiratoire a également été organisée et les patients BPCO ont été accompagnés sur leur parcours de soins. Au total, 19 actions ont été engagées et elles se poursuivent en 2013.

Lutte contre le tabagisme : nouvelles mesures

Le gouvernement vient de décider une nouvelle fois de procéder à une augmentation du prix des cigarettes. Cette mesure, nécessaire pour enrayer la hausse du tabagisme, notamment auprès des jeunes, a été accompagnée d'autres dispositions visant à couper court à toute banalisation de la cigarette électronique et à son entrée dans l'espace public. La ministre de la Santé, s'appuyant sur un

rapport rédigé par le Pr. Dautzenberg, a souligné que les risques sanitaires qui sont liés au « vapotage » sont encore méconnus. Elle a décidé d'étendre aux cigarettes électroniques deux mesures aujourd'hui appliquées au tabac : l'interdiction de la vente aux mineurs comme celle de la publicité sur ces dispositifs. La ministre s'est dite favorable à l'interdiction de « vapoter » dans les lieux publics où il est d'ores et déjà interdit de fumer. D'autres mesures sont attendues d'ici la fin de l'année.

INTERNET



www.bpcO-asso.fr

Pensez à consulter le site de l'Association

N'hésitez pas à consulter le site Internet de l'Association BPCO qui vous donne accès à une sélection d'informations régulièrement mises à jour sur la maladie, ses conséquences et son environnement. Le site permet aux internautes, malades BPCO ou aidants, de s'informer sur les causes et les conséquences de la maladie. Sa rubrique introductive, « L'association » permet d'adhérer gratuitement, de témoigner et d'accéder aux dernières publications de l'Association sur la BPCO.

Sa rubrique « Manifestations et colloques » reprend les interventions de l'Association BPCO sur la scène publique, en particulier lors de ses Rencontres annuelles au Sénat. Vous

pourrez y lire tout ce qui s'est dit d'important lors du colloque organisé en novembre 2012 avec les résumés des interventions des orateurs. Il en sera de même pour le colloque de 2013.

La presse est également à l'honneur sur le site de l'Association, avec un choix d'articles lus pour vous et relatifs à la maladie, aux initiatives prises dans la prévention ou le dépistage. Les mesures adoptées contre le tabagisme sont également régulièrement reprises et commentées.

Enfin, le site vous donne accès à tous les numéros parus du journal « A fond le souffle » depuis sa création en 2003. Il vous permet aussi de nous écrire. A tous et toutes, bonnes lectures et navigation.

LIVRE



« J'arrête de fumer avec une méthode en BD ! »

Une méthode simple pour en finir avec la cigarette, des adresses, des conseils personnalisés, des tests... Le livre fourmille de bonnes astuces, et accompagne le fumeur à travers toutes les étapes de son combat avec une grande complicité.

160 pages, 8.40 euros, édité chez Pocket

EDUK'BPCO.com, un nouveau service de l'Association BPCO

L'Association BPCO va lancer prochainement **EDUK'BPCO.com**, un carnet de bord destiné aux malades BPCO.

Il est souvent difficile pour les malades BPCO de se souvenir des événements survenus entre deux consultations à 6 mois de distance. Si c'est votre cas, **EDUK'BPCO.com** est fait pour vous et vous aidera à mieux gérer et comprendre votre maladie. Vous pourrez personnaliser votre carnet de bord et créer votre profil. Vous aurez la liberté de consigner les informations de votre choix relatives à votre état de santé, votre qualité de vie, votre état d'essoufflement, votre activité physique, l'observance de votre traitement. **EDUK'BPCO.com**, c'est aussi

des fiches pratiques qui vous donneront des informations utiles sur la BPCO et sa prise en charge.

Si vous le souhaitez, un message de rappel vous sera envoyé pour faire la mise à jour de vos données personnelles ou vous rappeler de préparer votre prochaine consultation. Votre compte **EDUK'BPCO** est votre propriété et vous pourrez piloter votre maladie dans le temps et constater les évolutions au fil des mois et des années.

Rendez-vous régulièrement sur le site de l'Association BPCO www.bpcO-asso.com pour connaître la date de lancement de **EDUK'BPCO.com** et vous inscrire à ce service.



Nous remercions les laboratoires AstraZeneca, Boehringer Ingelheim, GlaxoSmithKline, Novartis pour leur soutien à la réalisation de ce journal.



Nom : Prénom :

Année de naissance :

Téléphone :

Adresse postale :

E-mail :

Souhaite adhérer gratuitement à l'Association BPCO

Date et signature

Les adhérents bénéficient de l'envoi gratuit du journal "À fond le souffle !"

Merci d'envoyer ce bulletin*, daté et signé à :

Association BPCO - 115, rue Saint Dominique - 75007 Paris

*Si vous êtes déjà inscrit, ne renvoyez pas ce bulletin d'adhésion.